

BUDGET PRIMITIF 2026

INTRODUCTION

L'incertitude et les crises successives (sanitaire, énergétique, politique) auront marqué le mandat qui s'achève. A l'heure où ce document a été rédigé, le budget 2026 de l'Etat n'était toujours pas adopté. Les collectivités doivent à nouveau faire face à un contexte incertain pour l'élaboration de leur budget et faire preuve de prudence dans leurs prévisions.

Compte tenu des échéances électorales de mars prochain et afin de ne pas bloquer le fonctionnement de notre collectivité, il a été décidé d'avancer notre calendrier budgétaire.

Le projet de BP qui vous est proposé a été élaboré avec rigueur afin de couvrir les charges de fonctionnement indispensables. Le résultat de l'exercice 2025 n'y a pas été affecté afin de permettre à la prochaine municipalité de définir ses propres priorités et d'effectuer ses choix d'investissement. En conséquence, un budget supplémentaire devra être voté après les élections municipales.

Le budget qui vous est proposé pour 2026 poursuit les objectifs présentés dans les orientations budgétaires :

- Des dépenses de fonctionnement stabilisées (+0.50% hors gros travaux d'entretien)
- Maintien de la gratuité de l'accueil périscolaire,
- Pas d'augmentation des tarifs des services municipaux (restauration scolaire, centre de loisirs, club ados, classes de découverte, EMAL, ...)
- Pas d'augmentation des taux de fiscalité en 2026 pour la 25ème année consécutive,

Compte tenu des éléments connus à ce jour, l'enveloppe consacrée au programme d'investissement 2026 peut être fixée à 2.3 M€ environ. Celle-ci permettra uniquement de poursuivre les programmes engagés (Rénovation de l'école Maitrot, travaux de la rue de la croix blanche) et d'acquérir du matériel nécessaire au bon fonctionnement de notre collectivité.

Le budget soumis à votre approbation s'élève à 19 019 537.00€

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget 2026

	BP+DM 2024	BP+DM 2025	BP 2026	évolution 2025-2026
DEPENSES Gestion Courante	4 987 565	5 074 068	4 908 463	-3,26%
dont dépenses imprévues	100 000	100 000	100 000	
dont gros travaux d'entretien	437 700	481 750	146 800	-69,53%
PERSONNEL	9 625 000	10 184 350	10 106 000	-0,77%
dont personnel ext (Régies services-GUSO,	20 000	41 000	31 000	-24,39%
SUBVENTIONS	850 000	850 000	790 000	-7,06%
AMORTISSEMENT	550 000	580 000	565 000	-2,59%
INTERETS DE LA DETTE	17 000	14 000	80 000	471,43%
OPERATION D'ORDRE				
PROVISIONS	42 000	30 000	30 000	0,00%
TOTAL	16 071 565	16 732 418	16 479 463	-1,51%
Hors gros travaux d'entretien	15 633 865	16 250 668	16 332 663	0,50%

I- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors gros travaux et dépenses imprévues) devraient connaître une stabilité en 2026 (+0.62%).

- Les dépenses de gestion courante s'élèvent à 4 908 463 € et enregistrent une baisse de 3.26% par rapport à 2025. Hors dépenses de gros entretien et dépenses imprévues, les dépenses de gestion courante progressent néanmoins de 3.77%.

Cette hausse est due à une nouvelle affectation budgétaire : Dans le cadre du nouveau conventionnement avec le département la participation de la commune au financement de l'équipe de prévention spécialisée de 60 000€ n'est plus imputée sur les subventions mais en dépenses de gestion courante.

Les dépenses d'énergie sont également une nouvelle fois à l'origine de la variation de nos charges de fonctionnement avec des dépenses de gaz et d'électricité qui évoluent chaque année en fonction de l'offre de marché (+104 600€ entre 2025 et 2026).

- Les dépenses de personnel, principal poste de dépenses, sont stables (-0.77%).

Les prévisions intègrent néanmoins une nouvelle augmentation de 3 points du taux de cotisations patronales CNRACL (+120 000€) ainsi que la mise en œuvre de la 2^{ème} partie du nouveau régime indemnitaire de la Police Municipale.

Elles tiennent également compte :

- des recrutements à venir pour pourvoir à des vacances de postes non encore pourvues (Directeur des Ressources Humaines, adjoint au Directeur des Services Techniques, électricien),
- de recrutements toujours en cours suite au départ d'agents ayant quitté la collectivité pour mutation en 2025, et non encore remplacés (un poste de gestionnaire marchés publics (départ en juillet 2025), un poste de gestionnaire urbanisme/foncier (départ en juin 2025)).
- de la prise en compte sur une année complète du coût de recrutements effectués en cours d'année 2025 (régisseur EGP, responsable service Population, agents Espaces Verts- Environnement – Propreté),
- du recrutement d'un nouvel apprenti en espaces verts,
- des recrutements à prévoir suite aux départs en retraite. A ce jour, 6 agents ont manifesté leur intention de faire valoir leurs droits à la retraite courant 2026. 4 d'entre eux, en arrêt de longue date, ont déjà été remplacés. Les deux autres seront remplacés pour

répondre aux besoins du service. Il faut noter une nouvelle fois que notre collectivité s'interroge, à chaque départ en retraite, sur la nécessité du remplacement de l'agent quittant la collectivité, compte tenu des missions exercées et de leur évolution prévisible.

➤ L'enveloppe des subventions est fixée à 790 000 €.

Elle comprend :

- le versement au CCAS de 550 000€,
- une enveloppe globale de subventions aux associations de 240 000€ en baisse de 60 000€ suite au transfert des dépenses de la prévention spécialisée vers les dépenses de gestion courante.

➤ La ligne dépenses imprévues a disparu dans la nomenclature M 57 au profit de la fongibilité des crédits. Une enveloppe de 100 000 € est maintenue pour faire face à toute charge exceptionnelle, elle est intégrée aux charges de gestion courante.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Budget 2026

	BP+DM 2024	BP+DM 2025	BP 2026	évolution 2025-2026
013- Atténuation Charges	50 000	30 000	40 000	33,33%
70 - Produits des Services	1 008 900	1 000 000	1 020 000	2,00%
73- Impôts et Taxes	1 299 300	1 288 300	1 288 300	0,00%
Attrib. Comp T.P.	1 164 800	1 158 300	1 158 300	0,00%
Fonds de péréquation FPIC	134 500	130 000	130 000	0,00%
731- Fiscalité locale	9 584 400	9 805 000	9 925 000	1,22%
Contributions Directes	8 880 000	9 175 000	9 270 000	1,04%
Autres impôts				
Taxes Droits Mutations	400 000	325 000	350 000	7,69%
Taxes sur l'Electricité	244 400	245 000	245 000	0,00%
Taxe sur la pub extérieure	60 000	60 000	60 000	0,00%
74- Dotations subventions participations	3 965 000	4 209 000	4 176 500	-0,77%
D.G.F	1 489 350	1 485 000	1 485 000	0,00%
D.S.U.	623 200	677 000	680 000	0,44%
D.N.P	228 900	225 000	220 000	-2,22%
FCTVA fct	49 000	32 000	50 000	56,25%
DGD	9 300			
Politique de la ville	2 500	1 000	1 000	0,00%
Remboursement Etat	2 000		2 000	
Autres compensations et attributions				
Comp. De l'Etat	468 500	672 000	600 000	-10,71%
F.D.T.P / taxe ANDRA à partir de 2024	9 000	10 000	10 000	0,00%
Dotation de recensement	2 500	2 300	2 300	0,00%
Remboursement cni	11 000	20 000	20 000	0,00%
Subventions	1 069 750	1 084 700	1 106 200	1,98%
75 - Gestion courante	30 100	80 000	80 000	0,00%
Ind. De Sinistre	5 000	5 000	5 000	0,00%
Produits	25 100	25 000	75 000	200,00%
Astreinte urbanisme		50 000	0	-100,00%
76 - Produits financiers	0	0	0	
77- Produits exceptionnels	0	0	0	
Cession d'Immob.				
78-Reprise sur provisions				
002 - Résultat reporté	2 197 825	438 168		-100,00%
Opération d'ordre	13 500	13 500	14 700	8,89%
TOTAL	18 179 125	16 863 968	16 544 500	-1,89%
TOTAL Hors resultat	15 981 300	16 425 800	16 544 500	0,72%

II – RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Stabilisation des recettes réelles de fonctionnement (hors résultat) (+ 0.72%)

- Cette stabilisation est rendue possible par l'évolution des bases de fiscalité. En effet, la revalorisation des bases de fiscalité prévue à l'article 1518 bis du CGI, sur laquelle la commune n'a aucune maîtrise, est calculée sur l'évolution des prix à la consommation entre novembre 2024 et novembre 2025. Compte tenu de l'inflation, la revalorisation des bases pour 2026 est de **0.8%** (+0.9% en 2020, + 0.2% en 2021, +3.4% en 2022, + 7.1 % en 2023, +3.9% en 2024, +1.7% en 2025) et génère mécaniquement une hausse similaire du produit des contributions directes.
- Afin de ne pas alourdir le budget des ménages dryats, il vous est proposé de ne pas augmenter les taux de fiscalité en 2026.

Aussi, il vous est proposé de fixer les taux comme suit :

Taux 2026 :		Taux 2025 :	
Foncier bâti	46,74%		46,74 %
Foncier non bâti	54,20%		54,20%
Taxe d'habitation	17,28%		17,28%
(Résidences secondaires)			

- Dans l'attente de la notification des bases par les services fiscaux, le produit des contributions directes est estimé à **9 270 000 €**.
- Le produit des services affiche une croissance de 2% portée par :
 - la billetterie du spectacle « Une fois de plus » : + 25 000€
 - l'instauration de la redevance du domaine public pour les réseaux de télécommunications : + 10 000€Hors recettes nouvelles, le produit des services enregistre un recul de 1.5%.
- Les atténuations de charges correspondent aux remboursements de l'assurance pour le personnel et de la CPAM. Elles sont stabilisées sur la réalisation 2025.
- Les prévisions intègrent également le remboursement par le CCAS des charges de fonctionnement le concernant et supportées par le budget général.
- Le montant de l'attribution de compensation prévisionnel pour 2026 transmis par TCM est fixé à 1 158 300 €

- Dans l'attente de la parution au Journal Officiel de l'arrêté ministériel fixant les montants de la DGF et de la DSU, ceux-ci sont estimés sur la base des montants perçus en 2025.
- Les subventions, essentiellement composées des aides de la CAF ont été revues de +1.98%.
- Le résultat de l'exercice 2025 n'est pas intégré

La section de fonctionnement telle qu'elle vient de vous être présentée, ne permet pas de dégager d'autofinancement net cette année compte-tenu du remboursement de la dette (156 000 €).

Le programme d'investissement de l'ordre de 2.3 millions d'euros qui vous est proposé, est financé exclusivement par des dotations et subventions.

A cette enveloppe d'investissement s'ajoutent 146 800 € de travaux de gros d'entretien financés sur la section de fonctionnement.

Après avoir tracé brièvement les grandes lignes de notre budget primitif 2026, nous vous proposons maintenant d'examiner en détail les prévisions de chaque service tant en dépenses qu'en recettes.

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26 / BP+DM25
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 339 530	2 022 735	2 412 400	3.11%	72 870,00
Frais de Personnel	1 369 500	1 270 278	1 392 500	1.68%	23 000,00
Frais écus	186 400	175 887	185 500	-0.48%	-900,00
Fluides-Energie	155 200	48 163	151 400	-2.45%	-3 800,00
Maintenance des logiciels métiers	86 400	86 494	113 650	31.54%	27 250,00
Fournitures -Bureaux	40 100	22 935	24 400	-39.15%	-15 700,00
Fournitures STM	11 000	13 988	7 850	-28.64%	-3 150,00
Maintenance et Locations	49 050	33 368	39 550	-19.37%	-9 500,00
Entretien des Bâtiments	33 800	16 591	52 700	55.92%	18 900,00
Assurances	119 200	121 273	126 600	6.21%	7 400,00
Affranchissement et téléphone	33 450	27 767	49 550	48.13%	16 100,00
Entretien des locaux	37 400	41 442	35 900	-4.01%	-1 500,00
Cimetière	18 500	13 645	29 500	59.46%	11 000,00
Prestations extérieures	62 350	52 222	67 800	8.74%	5 450,00
Cotisations	10 000	9 854	10 600	6.00%	600,00
Impôts et Taxes	14 700	14 861	15 500	5.44%	800,00
Subventions	7 330	8 130	10 000	36.43%	2 670,00
Fêtes et cérémonies	46 350	42 265	45 000	-2.91%	-1 350,00
Divers	58 800	23 572	54 400	-7.48%	-4 400,00
Opérations d'ordre					
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	128 300	145 760	102 300	-20.27%	-26 000,00
Remboursement du Personnel	30 000	20 723	40 000	33.33%	10 000,00
Produits des services	6 000	11 639	7 000	16.67%	1 000,00
Dotations et subventions	22 300	25 038	25 300	13.45%	3 000,00
Divers	70 000	88 361	30 000	-57.14%	-58 360,54
III - RESULTAT	-2 211 230	-1 876 975	-2 310 100	4.47%	-98 870,00

ADMINISTRATION GENERALE ET ETAT CIVIL

Le budget de fonctionnement de l'Administration Générale est fixé à 2 412 400€ pour l'année 2026.

Les frais de personnel évoluent de 1.68%, ils intègrent notamment la hausse des taux de cotisations CNRACL ainsi que la prise en compte sur une année complète du poste de responsable du service population.

Le poste fluides-énergie enregistre une baisse de 2.45%. Il tient compte d'une enveloppe « dépenses imprévues » de 100 000€. Les dépenses pour 2026 ont été stabilisées sur le réalisé 2025.

Les frais de maintenance des logiciels progressent de 31.54% avec la prise en compte des révisions annuelles ainsi que le renouvellement de licences triennuelles.

Le poste entretien des bâtiments prévoit une provision pour des réparations de toiture (+55.92%).

Les contrats d'assurance (Dommage aux biens, responsabilité civile, véhicules, personnel, ...) enregistrent une hausse globale de 6.21% dans la cadre de la hausse annuelle tarifaire.

Les frais d'affranchissement et de téléphone sont en augmentation de 48.13% notamment suite au basculement de certaines lignes téléphoniques en téléphonie IP (par internet) à la place des lignes traditionnelles cuivre.

La ligne prestations extérieures comprend la télésurveillance, la prestation d'archivage annuel réalisée par le centre de gestion, l'assistance au contrat de chauffage, une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du marché d'assurance ou encore les contrôles réglementaires.

La ligne fêtes et cérémonie regroupe la fête nationale et l'organisation de l'ensemble des autres réceptions (cérémonies patriotiques, remises de médailles, vœux, inaugurations...) ainsi que le vernissage d'expositions à la bibliothèque, à l'EMAL et à l'Espace Gérard Philipe.

Le divers regroupe les frais de formation, les cotisations à divers organismes (Association des maires de l'Aube, ville et villages fleuris, ...) ainsi que les dépenses pour d'éventuels frais de contentieux.

En recettes, la ligne remboursement du personnel correspond au remboursement de l'assurance pour l'ensemble du personnel de la commune.

Les produits des services comptabilisent les recettes de location de la salle des fêtes et les concessions au cimetière.

Les dotations et subventions sont constituées de la dotation de recensement et d'une subvention de fonctionnement versée par l'Etat pour le recueil des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports.

Le « divers » recouvre les revenus des immeubles et autres participations telles les redevances des opérateurs téléphoniques. Il comprend également, les remboursements pour l'organisation des élections et les indemnités de sinistres en forte diminution suite à une augmentation des franchises. Pour 2025, cette ligne intégrait une astreinte pour une mise en sécurité (50 000€).

INFORMATION COMMUNICATION

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26 / BP+DM25
<u>I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>133 300</u>	<u>101 843</u>	<u>116 750</u>	<u>-12,42%</u>	<u>-16 550</u>
Frais de Personnel	84 200	62 998	63 100	<u>-25,06%</u>	-21 100
Magazine et publications diverses	40 900	32 923	45 300	<u>10,76%</u>	4 400
Divers	8 200	5 923	8 350	<u>1,83%</u>	150
<u>III - RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>					
Remboursement de personnel					
Publicité					
<u>III - RESULTAT</u>	<u>-133 300</u>	<u>-101 843</u>	<u>-116 750</u>	<u>-12,42%</u>	<u>16 550</u>

INFORMATION COMMUNICATION

Le budget consacré à l'information et la communication est de 116 750 € pour 2026.

Les frais de personnel enregistrent une baisse de 25.06%, ils sont stabilisés sur les dépenses 2025.

La ligne « magazine et publications diverses » comprend quatre numéros du magazine, des documents divers ainsi que la distribution de ces différents supports de communication. La prévision 2026 intègre une hausse du coût de l'impression suite au renouvellement en cours du marché.

Le « divers » intègre un budget de petites fournitures ainsi que la location du photocopieur.

AUTRES MOYENS GENERAUX

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26 / BP+DM25
<u>I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>76 000</u>	<u>49 970</u>	<u>50 000</u>	<u>-34,21%</u>	<u>-26 000</u>
Fluides-Energie	10 500	8 439	10 500		
Affranchissement et téléphone	1 000	820	1 000		
Fournitures	5 550	4 754	4 000	<u>-27,93%</u>	<u>-1 550</u>
Entretien et réparations des bâtiments	31 600	6 618	7 000	<u>-77,85%</u>	<u>-24 600</u>
Nettoyage des locaux	23 400	22 746	24 400	<u>4,27%</u>	<u>1 000</u>
Associations	3 000	3 721	2 100	<u>-30,00%</u>	<u>-900</u>
Divers	950	2 873	1 000	<u>5,26%</u>	<u>50</u>
<u>II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>3 000</u>	<u>2 789</u>	<u>3 000</u>		
Produits divers de gestion courante	3 000	2 789	3 000		
<u>III - RESULTAT</u>	<u>-73 000</u>	<u>-47 181</u>	<u>-47 000</u>	<u>-35,62%</u>	<u>26 000</u>

AUTRES MOYENS GENERAUX

Dans le cadre des évolutions de l'instruction budgétaire M57, la fonction « Aide aux associations » disparaît à compter du 1^{er} janvier 2025 et est remplacée par la fonction « Autres moyens généraux ».

Les lignes fournitures et travaux d'entretien et de réparations évoluent chaque année en fonction des travaux d'entretien que les services techniques ont prévu de réaliser. Pour 2026, le programme n'étant pas encore arbitré, ces dépenses enregistrent une baisse globale de 18.52%.

La ligne associations correspond au guide des associations et à la journée des associations organisée un an sur deux (2025).

Le « divers » intègre la télésurveillance, la maintenance de l'alarme, la maintenance du chauffage et celle des extincteurs.

En recettes, les produits de gestion courante correspondent aux locations de bureaux aux associations.

SECURITE / POLICE

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26 / BP+DM25
<u>I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>437 100</u>	<u>378 085</u>	<u>416 650</u>	<u>-4,68%</u>	<u>-20 450</u>
Frais de Personnel	332 800	293 829	296 500	-10,91%	-36 300
Formation	5 000	5 030	5 000		
Habillement	8 000	5 874	8 500	6,25%	500
Fluides	12 500	11 893	20 200	61,60%	7 700
Affranchissement et téléphone	2 000	1 732	2 000		
Maintenance	22 800	6 834	27 200	19,30%	4 400
Salubrité publique	30 000	29 464	29 500	-1,67%	-500
Pompiers	5 500	1 500	6 500	18,18%	1 000
Divers	18 500	21 929	21 250	14,86%	2 750
<u>II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>5 000</u>	<u>7 968</u>	<u>5 000</u>		
Remboursement du personnel		42			
Remboursement des frais de mise en fourrière	5 000	7 926	5 000		
<u>III - RESULTAT</u>	<u>-432 100</u>	<u>-370 116</u>	<u>-411 650</u>	<u>-4,73%</u>	<u>20 450</u>

SECURITE / POLICE

Le budget consacré à la police municipale s'élève à 416 650€ €.

La ligne « personnel » comprend la rémunération des 5 policiers municipaux ainsi que celle des agents affectés à la sécurité des écoles.

Le poste « formation » prend en compte la formation obligatoire des policiers municipaux.

La ligne maintenance comprend les contrats de maintenance du chauffage, du radar et du logiciel de verbalisation électronique. Elle intègre également le contrat de maintenance préventive pour les installations de vidéo-protection.

La ligne salubrité publique correspond à la lutte contre la prolifération des chats sur le territoire de la commune. Elle comprend la subvention versée à l'association « cats pattes », les frais vétérinaires pour la stérilisation des animaux ainsi que les dépenses liées au service mutualisé de fourrière animale de TCM.

Le « divers » correspond à l'acquisition de fournitures diverses et de petit matériel notamment pour la police municipale et les services techniques. Il tient également compte des frais de mise en fourrière des véhicules

Les remboursements de mise en fourrière sont rattachés aux dépenses de mise en fourrière lorsque les propriétaires sont identifiés.

SCOLAIRE

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26 / BP+DM25
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 587 533	1 569 791	1 368 500	-13,80%	-219 033
Frais de Personnel	760 100	742 978	746 600	-1,78%	-13 500
Maintenance et Locations	58 150	58 996	47 550	-18,23%	-10 600
Maintenance logiciel	3 550	2 813	16 100	353,52%	12 550
Entretien Locaux	164 700	155 589	166 600	1,15%	1 900
Fluides-Energie	165 100	170 930	181 500	9,93%	16 400
Fournitures (Scolaires)	33 780	34 555	32 550	-3,64%	-1 230
Fournitures techniques	19 800	24 028	17 750	-10,35%	-2 050
Entretien des Bâtiments	22 800	24 238	9 450	-58,55%	-13 350
Téléphone	10 650	10 075	11 550	8,45%	900
Subventions	2 703	2 703	2 800	3,59%	97
Apprentissage de la natation	36 550	36 436	31 550	-13,68%	-5 000
Collège	6 000	3 143	4 000	-33,33%	-2 000
Divers	19 250	20 629	18 900	-1,82%	-350
Médecine scolaire et rased	7 600	7 322	7 600		
Travaux Maitrot	276 800	275 357	74 000	-73,27%	-202 800
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 200	6 951	4 000	-4,76%	-200
Remboursement du personnel		2 627			
Divers	4 200	4 324	4 000		-200
III - RESULTAT	-1 583 333	-1 562 840	-1 364 500	-13,82%	218 833

SCOLAIRE

Le budget consacré au secteur scolaire s'élève à 1 368 500 € soit une diminution de 13.80% par rapport à 2025 liée en particulier aux travaux de rénovation de l'école Maitrot (-202 800€).

Les frais de personnel évoluent de -2.04% avec le retour d'agents absents en 2025 (congé maternité, maladie).

La ligne maintenance et locations enregistre une diminution de 18.23% liée au renouvellement du contrat de location des photocopieurs qui permettra d'obtenir de meilleurs tarifs.

Le renouvellement des licences antivirus pour les postes informatiques des enseignements entraîne une augmentation de 12 550 € de ce poste.

Le budget global consacré aux fournitures scolaires évolue en fonction des effectifs (22 élèves de moins en maternelle, 24 élèves de moins en élémentaire en 2026 par rapport à 2025). Le montant du crédit-élève est maintenu à 25,92 € pour les élémentaires et à 28.35 € pour les maternelles.

La ligne fournitures techniques regroupe les fournitures nécessaires aux services techniques pour réaliser, en régie, des petits travaux d'entretien dans les écoles ainsi que des fournitures pour le fonctionnement des écoles.

Le poste « entretien des bâtiments » correspond à des travaux qui ne peuvent être réalisés par les services techniques et qui seront confiés à des entreprises. Le programme de travaux n'étant pas défini pour le budget primitif, cette ligne est en baisse de 58.55%.

Le montant des subventions aux coopératives scolaires est stable.

Les dépenses pour l'apprentissage de la natation comprennent les frais de transport et les cours de natation pour les élèves de CM1, de CE1 et de grande section de maternelle. La baisse de 13.68 % de ce poste est liée au décalage entre l'année scolaire et l'année civile.

Le poste divers intègre le remboursement des frais de scolarité des élèves dryats scolarisés dans d'autres communes ainsi que le nettoyage du linge par l'Esat pour l'ensemble des écoles maternelles. Cette ligne tient compte de l'Espace Numérique de Travail dont toutes les écoles sont dorénavant équipées (maternelle Maitrot et maternelle république à compter de 2025).

La ligne « collège » correspond aux subventions versées dans le cadre des sections sportives du collège.

Le poste relatif à la médecine scolaire, c'est-à-dire au fonctionnement du centre médico-scolaire dont les locaux sont situés à Troyes, évolue en fonction du nombre d'élèves. Sont également intégrées au budget scolaire, les dépenses liées aux interventions de la psychologue scolaire pour le RASED.

En recettes, le « divers » correspond au remboursement des frais de scolarité des enfants des communes extérieures qui fréquentent nos écoles ainsi qu'aux remboursements de l'Etat pour le service minimum d'accueil dans les écoles lors des grèves.

RESTAURATION

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26 / BP+DM25
<u>I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>					
Frais de Personnel	1 711 355	1 706 843	1 708 813	-0,15%	-2 542
Locations - Maintenance	1 253 600	1 238 122	1 235 500	-1,44%	-18 100
Entretien des bâtiments	62 900	59 205	59 950	-4,69%	-2 950
	100	122			-100
Alimentation	265 000	287 315	274 563	3,61%	9 563
Fluides	58 300	57 793	63 100	8,23%	4 800
Fournitures	49 000	47 239	53 000	8,16%	4 000
Collecte des déchets	13 750	9 419	11 600	-15,64%	-2 150
Divers	8 705	7 629	11 100	27,51%	2 395
<u>II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>					
Remboursement du personnel	310 000	317 998	312 000	0,65%	2 000
Participation des familles		2 672			
Divers	310 000	315 326	312 000	0,65%	2 000
<u>III - RESULTAT</u>					
	-1 401 355	-1 388 845	-1 396 813	-0,32%	4 542

RESTAURATION SCOLAIRE

Le budget 2026 consacré à la restauration scolaire est fixé à 1 708 813 € (-0.15%).

Les dépenses de personnel évoluent de -1.44%. Elles comprennent le personnel de production en cuisine centrale, le personnel de service sur les sites, le personnel d'encadrement des enfants ainsi que du personnel extérieur pour assurer des missions de remplacement en particulier pour la livraison des repas.

La ligne location maintenance correspond aux dépenses relatives aux frais de réparation du matériel des sites de restauration scolaire, à la location du linge du personnel de cuisine, aux dépenses destinées aux frais d'entretien du linge de table et du linge d'entretien (torchons, serpillères, ...) ainsi qu'aux prestations de téléalarme, de nettoyage des plafonds filtrants, de maintenance pour le chauffage et du contrat d'entretien des bacs à graisse.

Le poste entretien des bâtiments est ajusté en fonction des travaux d'entretien prévus au programme de 2026. Pour le moment, il n'y a pas de travaux de gros entretien particuliers prévus cette année à la cuisine centrale et sur les sites de restauration.

Les dépenses pour les matières premières pour la confection des repas est en hausse de 3.61%. Le marché doit être renouvelé au cours de l'année 2026.

Le poste fluides tient compte de l'évolution des prix du gaz et de l'électricité.

La ligne fournitures retrace les dépenses pour les fournitures des services techniques ainsi que les dépenses pour l'achat des produits d'entretien, du petit équipement, des barquettes et des petites fournitures (film alimentaire, charlottes, ...).

La ligne collecte des déchets regroupe la redevance spéciale ainsi que la collecte des biodéchets sur tous les sites de restauration scolaire.

Le poste « divers » tient compte des frais d'analyse, de télésurveillance et de formation. Il intègre pour 2026, les frais d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'aide à la rédaction du marché de denrées alimentaires.

En ce qui concerne les recettes, le montant correspond aux participations familiales toujours sans augmentation de tarif

CLASSE DECOUVERTE

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26 / BP+DM25
<u>I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>					
	<u>112 000</u>	<u>103 110</u>	<u>95 000</u>	<u>-15,18%</u>	<u>-17 000</u>
Achats de Prestations de Services	110 000	101 050	92 100	-16,27%	-17 900
Divers	2 000	2 060	2 900	45,00%	900
	<u>16 500</u>	<u>16 960</u>	<u>18 000</u>	<u>9,09%</u>	<u>1 500</u>
<u>II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>					
Participation des familles	16 500	16 960	18 000	9,09%	1 500
Divers					
	<u>-95 500</u>	<u>-86 150</u>	<u>-77 000</u>	<u>-19,37%</u>	<u>18 500</u>
<u>III - RESULTAT</u>					

CLASSES DE DECOUVERTE

En 2026, ce sont 114 enfants sont partis à Autrans en février. (106 en 2025).

Pour cette année le forfait est basé sur 115 élèves au lieu de 100 en 2025. Ainsi, le coût élève au-delà du forfait sera inférieur en 2026. De plus, le coût de séjour est moins élevé suite à une réorganisation des équipes d'animateurs vie quotidienne.

Le divers intègre :

- les frais médicaux
- la rémunération des personnels accompagnateurs.
- la participation aux frais de séjours d'enfants dryats scolarisés dans une école extérieure.

EMAL

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26 / BP+DM25
<u>I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>					
Frais de Personnel	580 900	529 948	541 300	-6,82%	-39 600
Fluides-Energie	502 300	469 156	471 900	-6,05%	-30 400
Maintenance informatique	9 400	10 021	10 900	15,96%	1 500
Affranchissement et téléphone	1 500	1 503	1 600	6,67%	100
Fournitures (Entretien-Bureaux)	2 300	2 138	2 300	0,00%	0
Entretien des bâtiments	6 500	1 349	4 000	-38,46%	-2 500
Nettoyage des locaux	8 700	6 899	3 100	-64,37%	-5 600
Subventions	11 900	11 650	12 400	4,20%	500
Divers	20 000	20 000	20 000	0,00%	0
	18 300	7 232	15 100	-17,49%	-3 200
<u>II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>					
Remboursement du Personnel	98 000	107 071	103 000	5,10%	5 000
Participation des Familles	0	0	0		
Subvention Département	80 000	89 191	85 000	6,25%	5 000
Divers	18 000	17 880	18 000	0,00%	0
	0	0	0		
<u>III - RESULTAT</u>	-482 900	-422 876	-438 300	-9,24%	44 600

CULTURE / EMAL :

Le budget consacré à l'EMAL est revu de -6.82%.

Les frais de personnel sont stabilisés sur le montant réalisé 2025. Ils comprennent la rémunération des professeurs, les heures de jury et d'accompagnement pour les examens, les heures de réunion et de répétition.

Le poste entretien des bâtiments a été revu en fonction du programme de travaux 2026.

La ligne subvention correspond à l'enveloppe de subvention pour l'harmonie l'Aurore.

Le « divers » regroupe, la location d'un piano et les frais de SACEM pour les concerts, la télésurveillance, les frais de formation. L'enveloppe pour la réparation du matériel et des instruments est également intégrée à ce poste et enregistre une diminution des crédits de 46%.

CULTURE / ACTIONS ET MANIFESTATIONS CULTURELLES

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26 / BP+DM25
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
Animations	276 850	273 671	284 600	2.80%	7 750
Saint André en jeu	65 900	61 247	66 800	1.37%	900
Cinema de plein air	40 800	40 843	41 000	0.49%	200
Cinema de plein air	3 900	2 064	3 900	0.00%	0
Un été à Saint André	12 200	12 014	12 400	1.64%	200
Autres animations	9 000	6 326	9 500	5.56%	500
Ludothèque	210 950	212 423	217 800	3.25%	6 850
Personnel	172 200	173 003	174 600	1.39%	2 400
Fluides	8 600	11 002	11 200	30.23%	2 600
Entretien des bâtiments	2 450	877	3 100	26.53%	650
Jeux et animations	10 800	10 390	10 800	0.00%	0
Nettoyage des locaux	13 700	12 207	13 700	0.00%	0
Divers	3 200	4 945	4 400	37.50%	1 200
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Remboursement personnel	6 000	4 212	5 000	-16.67%	-1 000
Participation des Familles ludothèque	6 000	4 212	5 000	-16.67%	-1 000
III - RESULTAT					
	-270 850	-269 458	-279 600	3.23%	-8 750

CULTURE / ACTIONS ET MANIFESTATIONS CULTURELLES

Cette fonction décrit les actions engagées par la commune en matière d'animation culturelle. Elle reprend ainsi les différents événements organisés tout au long de l'année avec :

- Saint André en jeu (Festival du jeu)
- Le cinéma de plein air
- Un été à Saint André
- Les autres animations (mois des enfants, foirail en jeu, forums santé, ...) et + 500€ pour les animations de Noël.

Elle reprend également les dépenses consacrées à la ludothèque :

- Les dépenses de personnel sont stables,
- Le poste fluides suit l'évolution des tarifs,
- La ligne jeux et animation est stable,
- Le divers enregistre pour l'essentiel les dépenses de maintenance du logiciel métier ainsi que les frais de téléphonie et de photocopies.

BIBLIOTHEQUE

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26 / BP+DM25
<u>I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>266 700</u>	<u>261 485</u>	<u>269 850</u>	<u>1,18%</u>	<u>3 150</u>
Frais de Personnel	201 800	194 248	197 200	<u>-2,28%</u>	-4 600
Contrat de nettoyage des Locaux	16 200	14 921	16 200	<u>0,00%</u>	0
Fluides-Energie	12 500	18 534	19 500	<u>56,00%</u>	7 000
Fournitures (Entretien-Bureaux)	3 550	2 838	4 100	<u>15,49%</u>	550
Affranchissement et téléphone	2 000	2 577	2 500	<u>25,00%</u>	500
Livres et animations	21 000	20 902	21 000	<u>0,00%</u>	0
Entretien des bâtiments	1 500	580	1 500	<u>0,00%</u>	0
Divers	8 150	6 885	7 850	<u>-3,68%</u>	-300
<u>II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>200</u>	<u>233</u>	<u>200</u>		<u>0</u>
Participation des Familles	200	233	200		
Remboursement du personnel		0	0		
<u>III - RESULTAT</u>	<u>-266 500</u>	<u>-261 252</u>	<u>-269 650</u>	<u>1,18%</u>	<u>-3 150</u>

BIBLIOTHEQUE

Le budget consacré à la bibliothèque s'élève à 269 850 € (+1.18%).

La ligne frais de personnel est ajustée sur les dépenses réalisées en 2025.

Le poste fluides-énergie enregistre une hausse de 56% pour s'adapter aux évolutions du coût de l'électricité.

Le budget consacré à l'acquisition de livres et aux animations est maintenu.

La ligne divers tient notamment compte des frais de maintenance pour le matériel informatique. Elle enregistre également l'adhésion au partenariat réseau des Médiathèques départementales.

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26 / BP+DM25
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	496 990	494 328	557 300	12,14%	60 310
Frais de Personnel	240 800	263 029	276 600	14,87%	35 800
Subventions	9 990	10 851	10 000	0,10%	10
Programmation	105 000	105 830	125 000	19,05%	20 000
Publications	16 600	14 992	16 400	-1,20%	-200
Location-Maintenance	19 700	13 791	17 150	-12,94%	-2 550
Fluides-Energie	25 800	27 140	30 300	17,44%	4 500
Entretien des bâtiments	14 200	5 907	14 700	3,52%	500
Nettoyage des Locaux	37 000	32 883	38 000	2,70%	1 000
Fournitures (Entretien-Bureaux)	8 650	6 428	9 650	11,56%	1 000
Téléphonie	1 600	1 480	1 800	12,50%	200
Divers	17 650	11 997	17 700	0,28%	50
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	52 000	65 309	87 000	40,32%	25 000
Remboursement du Personnel	0	0	0		
Participation Spectacles	45 000	47 985	70 000	55,56%	25 000
Subventions	17 000	17 324	17 000	0,00%	0
Indemnités sinistre- Autres	0	0	0		
III - RESULTAT	-434 990	-429 019	-470 300	8,12%	-35 310

ESPACE GERARD PHILIPPE – LA GRANGE

Le budget de l'Espace Gérard Philippe est revu de + 12.14% (557 300€).

Les frais de personnel augmentent de 14.87% avec le recrutement d'un régisseur et d'un responsable sur une année pleine.

L'enveloppe consacrée à la programmation évolue de 19.05%. Elle tient compte de l'organisation du spectacle « Une folie de plus » en soutien du projet de l'association la Troupe (+ 25 000€).

La ligne publications correspond au budget de communication pour la promotion des spectacles (campagne d'affichage, brochures, ...)

Le poste « Entretien des bâtiments » évolue en fonction du programme de gros travaux d'entretien prévu chaque année, il enregistre les dépenses de fournitures pour l'entretien courant et les frais de contrôle du bâtiment et du matériel scénique.

La ligne « divers » intègre la maintenance de la billetterie, les licences informatiques, les remboursements de billetterie la prestation d'un SSIAP lors des spectacles.

Les recettes des spectacles sont revues à la hausse suite à l'encaissement de la recette exceptionnelle de 25 000€ pour la billetterie du spectacle « Une folie de plus ».

La ligne subventions tient compte de la subvention de la Région pour la saison culturelle. Elle intègre aussi la subvention du Département pour le festival guitares.

SPORT

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26 / BP+DM25
<u>I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>736 368</u>	<u>655 193</u>	<u>725 750</u>	<u>-1.44%</u>	<u>-10 618</u>
Frais de Personnel	229 200	201 254	202 100	<u>-11.82%</u>	-27 100
Gymnase	150 350	174 682	179 700	<u>19.52%</u>	29 350
Stade Bianchi	50 600	48 488	47 750	<u>-5.63%</u>	-2 850
Stade Echenilly	101 100	70 736	93 000	<u>-8.01%</u>	-8 100
Tennis couverts	18 400	19 065	20 950	<u>13.86%</u>	2 550
Animations sportives	850	1 739	1 050	<u>23.53%</u>	200
Subventions	185 868	139 230	181 200	<u>-2.51%</u>	-4 668
<u>II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>19 000</u>	<u>2 312</u>	<u>19 000</u>		
Divers	19 000	1 650	19 000		
Remboursement du Personnel		662			
Produits exceptionnels					
<u>III - RESULTAT</u>	<u>-717 368</u>	<u>-652 881</u>	<u>-706 750</u>		<u>10 618</u>

SPORT

Le budget consacré à cette sous-fonction est fixé à 725 750 €.

- Les dépenses de fonctionnement du gymnase augmentent d'environ 20%. Les variations de ces dépenses dépendent toujours essentiellement des évolutions du coût de l'électricité et du chauffage.
- En ce qui concerne le stade d'Echenilly, les contrôles réglementaires du terrain synthétique effectués en 2025 ne sont pas à renouveler pour 2026.
- Les autres structures sportives enregistrent peu d'évolution de leurs dépenses.

Le poste animation sportive reprend les dépenses de petit équipement nécessaires au responsable des équipements sportifs pour réaliser ses actions.

Les subventions de fonctionnement aux associations sportives ont été revues en fonction des dossiers présentés. Le détail des sommes allouées aux associations sportives est repris dans le rapport spécifique consacré aux subventions.

Les recettes enregistrent la participation du Conseil Départemental aux frais de fonctionnement du gymnase utilisé par les élèves du collège.

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26/ BP+DM25
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 475 800	1 422 227	1 475 050	-0,05%	-750
Accueil matin-soir	352 000	398 468	401 700	14,12%	49 700
Personnel	340 500	389 646	390 200	14,60%	49 700
Dépenses courantes	11 500	8 822	11 500		
Etudes	28 700	40 988	40 600	41,46%	11 900
Personnel	28 700	40 988	40 600	41,46%	11 900
Accueil de loisirs	810 350	711 373	752 850	-7,10%	-57 500
Personnel	637 400	555 554	584 500	-8,30%	-52 900
Dépenses courantes	172 950	155 820	168 350	-2,66%	-4 600
Club ado	282 750	270 172	277 900	-1,72%	-4 850
Personnel	228 400	219 264	219 700	-3,81%	-8 700
Dépenses courantes	54 350	50 908	58 200	7,08%	3 850
CMJ	2 000	1 225	2 000		
"Dépenses courantes	2 000	1 225	2 000		
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	356 500	398 762	359 000	0,70%	2 500
Accueil matin-soir		864			
Remboursement personnel		864			
Etudes					
Remboursement personnel					
Accueil de loisirs	329 000	362 497	329 000		
Participation des Familles	175 000	172 552	175 000		
Participation C.A.F	144 000	175 377	144 000		
Subvention Département	10 000	12 847	10 000		
Remboursement personnel		1 721			
Club ado	27 500	35 401	30 000	9,09%	2 500
Participation des Familles	5 000	5 656	5 000		
Participation C.A.F	22 500	29 377	25 000	11,11%	2 500
Remboursement personnel		368			
III - RESULTAT	-1 119 300	-1 023 465	-1 116 050	-0,29%	3 250

ENFANCE – JEUNESSE

Le budget consacré à l'enfance et à la jeunesse est fixé à 1 475 050, il retrace les différents accueils proposés aux familles.

Ce sont les dépenses de personnel qui impactent le plus fortement ce budget. Néanmoins, globalement l'enveloppe des frais de personnel est stable. De plus, la prévision des frais de personnel est calculée en fonction des besoins estimés. Elle sera ajustée en fonction des inscriptions pour les vacances d'été.

La ligne dépenses courantes est également stable (-0.31%) avec des variations liées principalement aux dépenses énergétiques.

En ce qui concerne les recettes :

- Les participations familiales sont stabilisées
- Malgré 175 000€ d'aides de la CAF perçues en 2025, le montant estimé des participations de la CAF est maintenu pour 2026 à 144 000€. En effet, la bonification relative aux quotients familiaux a vocation à ne pas être reconduite soit une potentielle perte de recette d'environ 35 000€.
- La subvention du département pour les accueils de loisirs est également en suspens pour les années à venir. Elle a été néanmoins conservée pour l'élaboration du budget 2026 de la ville

INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26 / BP+DM25
<u>I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>645 259</u>	<u>603 932</u>	<u>647 600</u>	<u>0.36%</u>	<u>2 341</u>
Subvention CCAS	550 000	510 000	550 000		
Frais de fonctionnement ocas	8 800	9 398	10 000	<u>13.64%</u>	1 200
Prévention spécialisée	57 109	57 109	60 000	<u>5.06%</u>	2 891
Politique de la ville	29 350	27 425	27 600	<u>-5.96%</u>	<u>-1 750</u>
<u>II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>17 000</u>	<u>25 053</u>	<u>18 000</u>		<u>1 000</u>
Remboursement	16 000	19 874	17 000		<u>1 000</u>
Politique de la ville	1 000	5 180	1 000		
<u>III - RESULTAT</u>	<u>-628 259</u>	<u>-578 879</u>	<u>-629 600</u>	<u>0.21%</u>	<u>-1 341</u>

INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

La subvention versée au CCAS est maintenue à 550 000€.

La ligne frais de fonctionnement reprend une partie des frais de fonctionnement imputables au CCAS mais régls par la commune.

Ces dépenses sont ensuite refacturées au CCAS conformément à la demande de la Chambre Régionale des Comptes. Il s'agit en particulier des dépenses de chauffage d'électricité ainsi que la prise en compte des coûts des logiciels métier (comptabilité, payes) représentant un remboursement de l'ordre de 17 000€.

Pour 2026, suite à la décision du conseil municipal du 16 décembre 2025, les dépenses relatives à la prévention spécialisées sont évaluées à 60 000€. Elles ne sont plus versées sous forme de subvention mais comme une participation financière.

La ligne politique de la ville intègre, les charges d'entretien (électricité, ménage) d'un local à Maugout mis à disposition de la commune par Mon Logis dans le cadre de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, ainsi que le poste de chef de projet contrat de ville (0.2 ETP).

En recettes, on retrouve :

- le remboursement du CCAS
- une subvention de l'Etat pour le financement du poste de chargé de projet contrat de ville. Pour 2025, cette ligne intégrait un remboursement de Mon Logis

PETITE ENFANCE

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26 / BP+DM25
<u>I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>2 404 650</u>	<u>2 360 126</u>	<u>2 440 300</u>	<u>1,48%</u>	<u>35 650</u>
Frais de Personnel	2 179 050	2 147 670	2 198 000	<u>0,87%</u>	18 950
Alimentation	36 100	30 579	36 850	<u>2,08%</u>	750
Fluides-Energie	59 500	40 694	54 200	<u>-8,91%</u>	-5 300
Maintenance et Locations	12 500	11 908	22 300	<u>78,40%</u>	9 800
Entretien des Bâtiments	4 500	8 628	5 000	<u>11,11%</u>	500
Afranchissement et téléphone	2 500	3 398	4 000	<u>60,00%</u>	1 500
Nettoyage locaux	31 200	32 741	33 800	<u>8,33%</u>	2 600
Fournitures	25 000	22 624	22 900	<u>-8,40%</u>	-2 100
Collecte des déchets	4 500	3 022	4 500		
Divers	49 800	58 864	58 750	<u>17,97%</u>	8 950
<u>II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>1 185 000</u>	<u>1 356 796</u>	<u>1 177 200</u>	<u>-0,66%</u>	<u>-7 800</u>
Remboursement du Personnel		14 128			
Participation des Familles	325 000	294 825	300 000	<u>-7,69%</u>	-25 000
Participation C.A.F	860 000	1 043 344	877 200	<u>2,00%</u>	17 200
Divers		4 500			
Opération d'ordre					
<u>III - RESULTAT</u>	<u>-1 219 650</u>	<u>-1 003 330</u>	<u>-1 263 100</u>	<u>3,56%</u>	<u>-43 450</u>

ESPACE PETITE ENFANCE

Le budget consacré à la petite enfance est de 2 440 300 € (+1.48%). Il prend en compte pour la première année complète les dépenses consacrées au Multi accueil collectif et familial d'Echenilly ainsi qu'à la crèche Centre-Ville.

La ligne frais de personnel évolue de 0.87%. Elle enregistre la hausse des charges et tient compte de 2 postes d'auxiliaires de puériculture pour des remplacements.

L'ensemble des autres postes sont ajustés pour tenir compte de la nouvelle structure à Echenilly.

Les fournitures correspondent aux achats de fonctionnement de la crèche tels que les couches, le petit matériel de puériculture, les produits de soin. En 2025, l'achat de surchausses réutilisables avait conduit à une hausse de ce poste.

Le « divers » correspond aux frais de réparation de matériel, de maintenance du logiciel ainsi qu'aux frais d'analyse de la cuisine. Il enregistre également les dépenses d'entretien du linge avec l'Esat.

Grâce à l'adaptation de l'offre d'accueil des différentes structures de la ville pour favoriser l'accueil des enfants, une légère augmentation de la fréquentation a pu être constatée (+3.81% entre 2024 et 2025). Cependant, le montant des participations familiales a quant à lui baissé de 1.33%.

Le montant des subventions versé par la CAF a été estimé avec prudence avec le changement de répartition de structures en cours d'année (passage d'un multi accueil de 112 places à un multi accueil de 89 places et d'une crèche de 24 places).

SERVICES TECHNIQUES ET ESPACES VERTS

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26 / BP+DM25
<u>I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>1 834 400</u>	<u>1 558 295</u>	<u>1 833 750</u>	<u>-0.04%</u>	<u>-650</u>
Frais de Personnel	1 328 100	1 195 497	1 344 000	<u>1.20%</u>	15 900
Formation	200	8 771		<u>-100.00%</u>	-200
Collecte des déchets	26 000	16 046	19 500	<u>-25.00%</u>	-6 500
Carburants	40 000	30 881	40 000		
Locations mobilières / Immobilières	20 300	20 246	18 800	<u>-7.39%</u>	-1 500
Fluides-Energie	30 500	26 072	27 400	<u>-10.16%</u>	-3 100
Maintenance logiciels	7 100	2 459	2 400	<u>-66.20%</u>	-4 700
Fournitures (Entretien-Bureaux)	94 750	64 861	102 300	<u>7.97%</u>	7 550
Affranchissement et téléphone	6 000	5 419	5 800	<u>-3.33%</u>	-200
Entretien du Materiel Roulant	26 300	33 992	25 650	<u>-2.47%</u>	-650
Entretien des terrains	204 700	113 488	202 200	<u>-1.22%</u>	-2 500
Entretien et réparation batiments	1 750	5 118	1 750		
Contrat nettoyage locaux	19 800	17 839	19 800		
Divers	28 900	17 608	24 150	<u>-16.44%</u>	-4 750
Opérations d'ordre					
<u>II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>9 200</u>	<u>390</u>	<u>9 200</u>		
Remboursement du Personnel					
Remboursement de sinistres		180			
Divers		210			
Mouvement d'ordre	9 200		9 200		
<u>III - RESULTAT</u>	<u>-1 825 200</u>	<u>-1 557 905</u>	<u>-1 824 550</u>	<u>-0.04%</u>	<u>650</u>

SERVICES TECHNIQUES ET ESPACES VERTS

Le budget des services techniques s'élève à 1 833 750 € (-0.04%).

Cette rubrique reprend les dépenses des services techniques hors voirie.

- Les frais de personnel des services techniques augmentent de 1.2% en particulier pour prendre en compte la hausse des charges. Ils tiennent compte du recrutement toujours en cours d'un adjoint au directeur des services techniques et d'un électricien.
- Le montant de la prestation pour la collecte des déchets et le traitement spécifique des mégots est revu en fonction des dépenses 2025.
- En 2025, une enveloppe pour la mise à jour du logiciel de gestion des clés était prévue. Cette dépense n'est pas reconduite pour 2026 induisant une baisse de 66.20% sur le poste maintenance des logiciels.
- Fournitures cette ligne comprend les fournitures et petits équipements nécessaires à la réalisation de tous les travaux en régie quel que soit le bâtiment, elle varie en fonction des travaux prévus dans l'année.
- Le poste entretien du matériel roulant concerne l'entretien courant du parc de véhicules
- La ligne « entretien des terrains » correspond au programme annuel de taille, d'égavage et de tonte.
- Le divers tient compte de la réparation du matériel pour les services techniques et les espaces verts.

La ligne « mouvement d'ordre » de 9 200€ correspond à des opérations réalisées par les services techniques en régie et dont les coûts vont pouvoir être affectés à la section d'investissement.

ECLAIRAGE PUBLIC

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION € BP 26 / BP+DM25
<u>I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>320 650</u>	<u>297 022</u>	<u>315 650</u>	<u>-1,56%</u>	<u>-5 000</u>
Electricite	217 000	248 952	255 000	17,51%	38 000
Entretien des réseaux	103 650	48 070	60 650	<u>-41,49%</u>	<u>-43 000</u>
<u>II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>					
Indemnités de sinistre					
<u>III - RESULTAT</u>	<u>-320 650</u>	<u>-297 022</u>	<u>-315 650</u>	<u>-1,56%</u>	<u>5 000</u>

ECLAIRAGE PUBLIC

Ce budget concerne l'entretien de l'éclairage public et la fourniture d'électricité.

- Le budget consacré à l'électricité pour l'éclairage public est ajusté aux consommations 2025 et à l'évolution des tarifs.
- Le programme d'entretien intègre la maintenance annuelle corrective, le géoréférencement du réseau ainsi des réparations effectuées sur les candélabres à la suite d'accidents.
L'enveloppe de 40 000€ destinée depuis plusieurs années à de la maintenance préventive est reprise en 2026 pour financer une partie de l'opération de modernisation de l'éclairage public avec le passage en led.

VOIRIE et EQUIPEMENT DE VOIRIE

LIBELLES	BP + DM 2025	REALISATIONS 2025	BP 2026	VARIATION BP 26/ BP+DM 25	VARIATION BP 26 / BP+DM25
<u>I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>					
Personnel	<u>650 800</u>	<u>453 477</u>	<u>527 350</u>	<u>-18,97%</u>	<u>-123 450</u>
Electricité feux tricolores	261 500	233 144	236 000	<u>-9,75%</u>	-25 500
Entretien de la voirie	10 000	11 645	13 000	<u>30,00%</u>	3 000
Entretien des réseaux	253 950	147 362	175 000	<u>-31,09%</u>	-78 950
Fournitures feux tricolores	28 000	5 249	28 000		
Fournitures voirie	17 000	8 991	10 000	<u>-41,18%</u>	-7 000
Balayage	19 500	5 776	13 500	<u>-30,77%</u>	-6 000
Divers	59 000	40 526	51 000	<u>-13,56%</u>	-8 000
	1 850	785	850	<u>-54,05%</u>	-1 000
<u>II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>					
Remboursement personnel	<u>77 300</u>	<u>79 685</u>	<u>88 800</u>	<u>14,88%</u>	<u>11 500</u>
Produits des services	9 300	9 610	19 800	112,90%	10 500
Taxes sur publicité	60 000	60 765	60 000		
Produits divers	8 000	9 310	9 000	12,50%	1 000
<u>III - RESULTAT</u>	<u>-573 500</u>	<u>-373 792</u>	<u>-438 550</u>	<u>-23,53%</u>	<u>134 950</u>

VOIRIE ET EQUIPEMENT DE VOIRIE

Cette rubrique comprend les dépenses consacrées à la voirie communale ainsi que la signalisation lumineuse des carrefours, la signalisation horizontale et verticale, le mobilier urbain ainsi que les travaux de voirie liés à la gestion des réseaux de distribution d'énergie, d'eau et d'assainissement.

- La ligne personnel est ajustée sur les besoins 2026.
- La ligne électricité pour les feux tricolores tient compte de l'évolution des tarifs de l'électricité,
- La ligne entretien de la voirie est constituée d'une enveloppe de 40 000 € de travaux de réfection de voirie, des reprises d'enrobés, de trottoirs,.... Elle est complétée par des dépenses de signalisation horizontale (60 000 €), de réparation de sinistres (5 000€) et par le désherbage des fils d'eau (70 000€).
- La ligne entretien des réseaux comprend la maintenance des feux tricolores et des hydrants.
- Le divers reprend les frais de formation.

En recettes,

- Les produits des services sont composés des redevances d'occupation du domaine public pour les réseaux d'électricité et de gaz ainsi que des remboursements par l'agglomération des frais d'entretien des zones d'activités qui lui ont été transférées au 1^{er} janvier 2018 ainsi qu'au remboursement pour la viabilité hivernale.
Pour 2026, la redevance d'occupation du domaine public par les réseaux de communication électronique créé par la délibération du 16/12/2025 permettra de générer une recette supplémentaire de l'ordre de 10 000€.
- La taxe sur la publicité extérieure est ajustée sur le montant 2025.

II – INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement de l'exercice 2026 s'élèvent à 2 410 337 €;

Ainsi, compte tenu du remboursement du capital de la dette pour 156 000 €, **le programme d'investissement 2026 s'élève à 2 254 337€.**

Ce programme est complété par une enveloppe de **146 800 €** de travaux de gros entretien, de fournitures ou de prestations comptabilisée en section de fonctionnement, comprenant notamment :

- 58 000 € de location de préfabriqués pour permettre les travaux de rénovation de l'école élémentaire Maitrot,
- 16 000 € pour l'assurance dommage ouvrage pour la rénovation de l'école élémentaire Maitrot
- 40 000 € de travaux de voirie (réparations hivernales, reprise de la couche de roulement, réfection de plateaux et élargissement de trottoirs ...),
- 21 500€ de travaux de réparation de toiture
- 6 500 € d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement des marchés d'assurance et de denrées alimentaires
- 4 800€ de travaux et de maintenance dans les bâtiments communaux (mairie, écoles, ...),

Il vous est proposé d'examiner en détail le programme d'investissement 2026 dont les objectifs sont les suivants :

- développer de nouveaux services
- contribuer à la préservation de l'environnement
- valoriser le cadre de vie
- préserver la tranquillité publique
- accueillir des usagers dans les meilleures conditions
- donner aux services municipaux les moyens leur permettant d'assurer au mieux leurs missions de service public.

Développer de nouveaux services

➤ **Crèches**

L'ouverture de la crèche d'Echenilly a eu lieu le 18 août 2025.

Quelques aménagements restent encore à terminer pour un montant de **20 300€** (installation d'un visiophone et d'un portail pour le parking).

Afin d'élaborer et de concevoir le projet de réhabilitation de la crèche Centre-Ville, une enveloppe de **10 700 €** est inscrite pour faire appel à un programmiste.

Contribuer à la préservation de l'environnement

➤ **Economies d'énergie**

La commune souhaite poursuivre la politique engagée depuis plusieurs années pour réduire ses consommations d'énergie. **913 700 €** sont prévus en 2026 :

- La rénovation énergétique des locaux du groupe scolaire Paul Maitrot pour 858 100 €, Cette enveloppe ne sera pas suffisante pour financer les travaux 2026 dans la mesure où 650 000€ de subventions attendues de l'Etat (fonds verts, DETR) n'ont pas été attribuées. Une demande de fonds de concours sera déposée prochainement auprès de TCM mais elle ne compensera pas totalement cette perte de recettes.
- Un programme de remplacement de l'éclairage public en leds pour 50 000 €
- L'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking de la crèche à Echenilly pour 5 600€.

➤ **Désimperméabilisation des sols**

Après une phase d'étude de perméabilité débutée en 2025, (parkings des vieux cortins, du cimetière, l'entrée de la rue de la République et la place de la Fédération) pour réduire l'artificialisation des sols, une première tranche d'études techniques préalables aux travaux est prévue pour un montant de **5 150€**.

Valoriser le cadre de vie

➤ **Des travaux de réfection de chaussées et de trottoirs**

- Après les travaux d'enfouissement réalisés en 2025, **757 087€** de travaux de voirie pour la réfection de la rue de la Croix Blanche sont inscrits pour 2026.
- Par ailleurs, une ligne de **129 500€** est prévue pour des travaux de voirie

➤ **Des aménagements participant à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie**

Un programme d'un montant global de **35 000 €** est proposé avec :

- 5 000 € pour la maintenance des bornes à incendie,
- Comme chaque année une enveloppe est prévue pour le renouvellement de panneaux de rues, panneaux de pistes cyclables et signalisation de police (30 000 €).

Préserver la tranquillité publique

De nouvelles installations de caméras seront effectuées pour **17 150 €** (rond point Dumont, avenue de l'Ile Germaine, école République).

Accueillir les usagers dans les meilleures conditions

➤ **Travaux dans les écoles**

En complément des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire Maitrot, un programme de travaux de **53 405 €** est inscrit au budget 2026 avec :

- l'installation de nouveaux bancs dans les cours des écoles : 6 505€
- la rénovation des dessous de toiture de l'école maternelle Montier La Celle : 21 000€

- l'installation de casiers à l'école maternelle Maitrot : 3 500€
- la pose de plans de change dans les écoles maternelles Maitrot et République pour 12 400 €
- l'installation de serrures électriques et d'un visiophone à l'école élémentaire Montier la Celle pour 10 000 €

➤ **Travaux dans les équipements sportifs**

106 950 € de dépenses sont inscrites pour :

- L'éclairage de la plaine de jeu au stade d'Echenilly : 101 200 €,
- L'achat d'un module de gestion de la climatisation pour les tennis couverts : 2 600€
- Des bancs au complexe sportif Bianchi : 3 150 €

➤ **Travaux dans les bâtiments municipaux**

- **70 000 €** sont prévus pour la réfection de la toiture du club ado

Donner aux services municipaux les moyens leur permettant d'assurer au mieux leurs missions de service public

- Une enveloppe de **50 000 €** est destinée au changement de technologie pour la téléphonie ainsi qu'à l'acquisition de matériel et d'équipements informatiques pour les services municipaux et les écoles.
- **41 000€** sont prévus pour l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion pour les crèches, le scolaire, la restauration et les accueils de loisirs permettant notamment la mise en place d'un portail famille.
- L'acquisition et le renouvellement de mobilier et de matériel pour **34 395 €** comprend :
 - Du petit mobilier de bureau et du matériel pour les services municipaux (mairie, bibliothèque, crèche Echenilly, EGP, animation, ludothèque...) pour 11 500 €,
 - Du matériel pour les services techniques et les espaces verts (matériel électroportatif, matériel de voirie, tondeuse, ...) pour 7 245€,
 - Du matériel scénique pour l'EGP pour 9 000 €,
 - Du matériel de puériculture les crèches (poussettes électriques pour les assistantes maternelles, chaises hautes, barrières, ...) : 6 650 €

Les dépenses d'investissement 2026 et le remboursement du capital de la dette sont financés par :

❖ Prélèvement sur le fonctionnement	65 037 €
❖ Taxe d'aménagement	100 000 €
❖ F.C.T.V.A	600 000 €
❖ Amortissements	565 000 €
❖ Amendes de police	50 000 €
❖ Subventions	1 085 000 €
• Agence Nationale du sport :	39 000 € éclairage plaine de jeu
• Département :	11 300 € éclairage plaine de jeu
• Etat-Fonds Vert	320 000 € Rénovation Maitrot
• Département	322 900 € Rénovation Maitrot
• CAF	30 000 € Mobilier creche Echenilly
• TCM	141 000 € Voie verte Fontaine Saint Martin
• Région	139 000 € Voie verte Fontaine Saint Martin
• Département	7 800 € Eclairage et parquet EGP
• Département :	24 000 € aménagement des STM
❖ Produits de cessions	10 000 €
❖ Ecritures d'ordre	50 000 €

Pour mémoire, la commune a contracté en 2025 un emprunt de 2 000 000€ pour le financement de la crèche d'Echenilly. Au 1^{er} janvier 2026, l'encours de la dette s'élève à 217.90€/hab (70.65€/hab au 1/01/25), très en deçà de la moyenne de la strate démographique de la commune (803€/hab en 2024).

L'équilibre général du Budget Primitif 2026 s'établit en dépenses et en recettes à **19 019 537€**.

Il vous est proposé d'adopter par nature le présent budget primitif 2026 tel qu'il vient de vous être présenté.